

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE BELLECHASSE**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS  
150, RUE PRINCIPALE  
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC) G0R 3C0**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, tenue le mardi 3 décembre 2019 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil et à laquelle étaient présents :**

*M. Guillaume Vermette  
Mme Sylvie Lemelin  
Mme Diane Bilodeau*

*Mme Diane Pouliot  
Mme Myriam Goulet*

*Tous formants quorum sous la présidence de Mme Manon Goulet, mairesse.*

*Est aussi présent, Mme Josette Dufour, directrice générale & secrétaire-trésorière.*

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UN MOMENT DE RÉFLEXION**
2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2019**
4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**
  - 4.1 *Comptes et adoption;*
  - 4.2 *Confirmation annuelle du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal;*
  - 4.3 *Dépôt aux membres du conseil du registre public des déclarations – année 2019 selon la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;*
  - 4.4 *Avis de convocation : séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires année 2020, présentation du programme triennal en immobilisation 2020, 2021, 2022 et aussi pour la présentation du projet de règlement 347-19 concernant la taxation et tarification 2020;*
  - 4.5 *Autorisations de signature : chèques, paies, contrats de ventes de terrains municipaux, ententes en loisirs, entente inter municipale et demande de subventions;*
  - 4.6 *Autorisation de signature pour le comité des sinistrés;*
  - 4.7 *Autorisation de signature des contrats de travail et de la convention salariale 2020;*
  - 4.8 *Autorisation au compte du ministère du Revenu, ClicSÉCUR, Revenu Canada;*
  - 4.9 *Autorisation de signature auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);*
  - 4.10 *Budget révisé au 31 octobre 2019 / déficit / OMH de la Plaine de Bellechasse;*
  - 4.11 *Demande d'avance de fonds de M. Martin Lapierre*
5. **DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX) :**
  - 5.1 *Les communiqués;*
  - 5.2 *Question(s) de l'assemblée;*

- 5.3 *Engagement d'un employé en voirie à temps complet;*
- 5.4 *Contrat de service de consultation professionnelle;*
- 5.5 *Adoption de la mise à jour de la politique familiale et amie des aînés et du plan d'action 2020-2024;*
- 5.6 *Création du comité de suivi de la politique « familles et aînés »;*
- 5.7 *Halocarbures – Demande de mise en place d'un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP);*
- 5.8 *Proposition de réalisation d'une étude pour la structure en loisirs.*

6. **DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :**

7. **DOSSIERS - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**

8. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

9. **DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT**

- 9.1 *Demande d'appui à un projet à la CPTAQ – Mario Vermette et Ferme Paul-Aimé Vermette & Fils inc.*

10. **DOSSIER(S) - VARIA, AUTRE**

11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UN MOMENT DE RÉFLEXION**

*Les membres du conseil se lèvent et ont un moment de réflexion.*

**2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

191201

*IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*APPUYÉ PAR DIANE POULIOT*

*ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que lu et déposé.*

*Adopté unanimement.*

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2019**

191202

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET*

*ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2019 tel que présenté et déposé à la table du conseil.*

*Adopté unanimement.*

4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION:**

4.1 **COMPTES ET ADOPTION**

191203

*IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE LEMELIN*

*APPUYÉ PAR DIANE POULIOT*

*ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de novembre 2019 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :*

<i>Administration générale :</i>	29 983.59	\$
<i>Sécurité publique:</i>	8 648.66	\$
<i>Transport routier:</i>	67 069.95	\$
<i>Hygiène du milieu:</i>	11 147.20	\$
<i>Santé &amp; Bien-être</i>	18 556.00	\$
<i>Aménagement et urbanisme</i>	75.96	\$
<i>Loisirs et culture:</i>	31 385.87	\$
<i>Frais de financement :</i>	0	\$
<i>Activités financières :</i>	0	\$
<b><i>TOTAL :</i></b>	<b>166 867.23</b>	<b>\$</b>

*Adopté unanimement.*

4.2 **CONFIRMATION ANNUELLE DU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

191204

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*ET RÉSOLU de confirmer le dépôt auprès de la directrice générale/secrétaire-trésorière des formulaires de divulgation des intérêts pécuniaires des membres du conseil, en l'occurrence ceux de Mme Manon Goulet, Mme Diane Bilodeau, Mme Denise Lapierre, M. Guillaume Vermette, Mme Diane Pouliot, Mme Myriam Goulet et Mme Sylvie Lemelin.*

*Adopté unanimement.*

4.3 **DÉPÔT AUX MEMBRES DU CONSEIL DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS – ANNÉE 2019 SELON LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE**

*La directrice générale dépose aux membres du conseil le registre des déclarations de tout don ou marque d'hospitalité déclaré par les élus durant l'année 2019 selon la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et le règlement numéro 335-18.*

*Aucun élu municipal n'a déclaré des dons ou des marques d'hospitalité durant l'année 2019.*

4.4 AVIS DE CONVOCATION : SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ANNÉE 2020 ET AUSSI POUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DE TAXATION 347-19

*La directrice générale remet l'avis de convocation aux membres du conseil pour la séance extraordinaire du 16 décembre 2019, dès 19h30, concernant l'adoption des prévisions budgétaires 2020, du programme triennal en immobilisation, de même que pour le dépôt et la présentation du projet de taxation 347-19.*

4.5 AUTORISATIONS DE SIGNATURE : CHÈQUES, PAIES, CONTRATS DE VENTES DE TERRAINS MUNICIPAUX, ENTENTES EN LOISIRS, ENTENTE INTER MUNICIPALE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

191205

*IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*APPUYÉ PAR DIANE POULIOT*

*ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la mairesse Mme Manon Goulet, la mairesse suppléante Mme Myriam Goulet de même que la directrice générale Mme Josette Dufour à signer au nom de la municipalité de Saint-Gervais soit :*

*Les paies des employés, les allocations de dépenses, les chèques pour les paiements des factures, les contrats notariés relatifs à la vente des terrains du développement domiciliaire et tout autre contrat ou document en lien avec la fonction de mairesse, mairesse suppléante, et de, directrice générale pour la municipalité de Saint-Gervais.*

*Adopté unanimement.*

4.6 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE COMITÉ DES SINISTRÉS

191206

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN*

*ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la mairesse Mme Manon Goulet, la mairesse suppléante Mme Myriam Goulet de même que la directrice générale Mme Josette Dufour à administrer et signer les chèques du compte 451839 chez Desjardins au nom du comité des sinistrés.*

*Adopté unanimement.*

4.7 AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL ET DE LA CONVENTION SALARIALE 2020

191207

*IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET*

*APPUYÉ PAR DIANE POULIOT*

*ET RÉSOLU QUE la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer les contrats d'engagement, contrats de travail ainsi que les conventions salariales pour l'année 2020.*

*Adopté unanimement.*

4.8 AUTORISATION AU COMPTE DU MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC, CLICSÉCUR ET REVENU CANADA

191208

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE POULIOT*

*APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais autorise Mme Josette Dufour, directrice générale et secrétaire-trésorière à être la gestionnaire principale et la répondante au Ministère du Revenu du Québec, de Revenu Canada et obtienne l'accès à tous les mots de passe auprès des divers organismes.*

*Adopté unanimement.*

4.9 AUTORISATION DE SIGNATURE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)

191209

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE POULIOT*

*APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais autorise Madame Josette Dufour, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer au nom de la municipalité tous les documents relatifs aux transactions de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).*

*Adopté unanimement.*

4.10 BUDGET RÉVISÉ 2019 / DÉFICIT D'EXPLOITATION/ OMH DE LA PLAINE DE BELLECHASSE

191210

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR DIANE POULIOT*

*ET RÉSOLU QUE le conseil approuve le budget révisé avec déficit d'exploitation de l'OMH de la Plaine de Bellechasse, et ce en fonction des états financiers reçus pour la période se terminant le 31 octobre 2019;*

*QUE la contribution de la municipalité de Saint-Gervais au 31 octobre 2019 soit au montant total de 18 807,00\$.*

*Adopté unanimement.*

4.11 DEMANDE D'AVANCE DE FONDS DE M. MARTIN LAPIERRE

*CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre M. Martin Lapierre et la municipalité de Saint-Gervais le 25 juillet 2017 dans le cadre du projet de développement Lapierre Phase III;*

*CONSIDÉRANT les démarches entreprises dans le cadre de ce projet et les délais encourus;*

191211

*IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET*

*APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*ET RÉSOLU QUE le conseil approuve le versement d'un deuxième acompte de 25 000 \$ concernant la vente d'une parcelle de terrain appartenant à monsieur Martin Lapierre avant le 31 décembre 2019;*

*Adopté unanimement.*

**5. DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX):**

**5.1 LES COMMUNIQUÉS :**

**5.1.1 Objet : Entraide Solidarité Bellechasse – demande de contribution pour aider au financement de la Fête annuelle de la Santé.**

191212

*IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE LEMELIN*

*APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET*

*ET RÉSOLU de contribuer au montant de 100\$ à l'organisme Entraide Solidarité Bellechasse soit pour aider au financement de la Fête annuelle de la Santé qui se tiendra en mai 2020.*

*Adopté unanimement.*

**5.1.2 OBJET : ARCHE LE PRINTEMPS – CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE 2020**

191213

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*ET RÉSOLU de contribuer au montant de 200\$ afin d'aider à soutenir financièrement l'organisme l'Arche le Printemps pour l'année 2020.*

*Adopté unanimement.*

**5.1.3 OBJET : DEMANDE D'APPUI ET DEMANDE DE CRÉATION D'UN NOUVEAU FONDS POUR FINANCER LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL.**

*Le conseil prend connaissance de la demande et décide de ne pas y donner suite.*

5.2 QUESTION(S) DE L'ASSEMBLÉE

*Aucune question n'est posée.*

5.3 ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ EN VOIRIE À TEMPS COMPLET.

*CONSIDÉRANT les besoins aux travaux publics;*

*CONSIDÉRANT QU'un employé a avisé le directeur général de son départ à l'automne.*

*CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une candidature qui correspond au besoin du poste à combler et que cette personne est déjà en poste depuis quelques semaines à titre d'employé sur demande;*

*QUE la période probatoire soit d'une durée de 6 mois et débute à partir de l'adoption de cette résolution. L'employé sera évalué vers la fin de sa période probatoire par la directrice générale.*

191214

*IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*APPUYÉ PAR DIANE POULIOT*

*ET RÉSOLU de procéder à l'engagement permanent de M. Frédéric Bilodeau à titre de travailleur journalier à temps complet aux travaux publics.*

*Adopté unanimement.*

5.4 CONTRAT DE SERVICE DE CONSULTATION PROFESSIONNELLE

*Pour ce point, m. Richard Tremblay se retire de la salle du conseil.*

*CONSIDÉRANT les changements au niveau de l'administration municipale.*

191215

*IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET*

*ET RÉSOLU QUE le conseil autorise un contrat forfaitaire à M. Richard Tremblay à titre de consultant pour aider à la gestion municipale et aux projets en 2020. Le contrat repose sur un maximum de 100 heures à un taux horaire de 75\$/heure soit un coût total et maximal de 7500\$ plus les taxes et ce, conformément à la proposition déposée.*

*Adopté unanimement.*

5.5 ADOPTION DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET AMIE DES AÎNÉS ET DU PLAN D'ACTION 2020-2024

*ATTENDU QUE la municipalité a adopté en 2015 une politique familiale et Municipalité amie des aînés incluant un plan d'action venant à échéance en 2017;*

*ATTENDU QUE le ministère de la Famille a mis en place un programme de soutien aux politiques familiales municipales et que le ministère de la Santé et des Services sociaux a, lui aussi, élaboré un programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés ;*

*ATTENDU QUE la municipalité a obtenu un appui financier du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de la Famille pour la mise à jour de sa politique familiale et Municipalité amie des aînés et qu'elle a entrepris en 2018 la démarche collective de mise à jour en collaboration avec la MRC de Bellechasse et 14 autres municipalités du territoire ;*

*ATTENDU QUE le comité responsable a effectué toutes les étapes nécessaires à la démarche et qu'il propose une mise à jour de certaines sections du document-cadre de la politique ainsi qu'un nouveau plan d'action quinquennal;*

*ATTENDU QUE le conseil municipal a étudié la proposition de mise à jour du document-cadre et du projet de plan d'action et qu'il est en accord avec ce dernier ;*

191216

*IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET*

*APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*ET RÉSOLU QUE la municipalité adopte la mise à jour du document-cadre de la politique familiale et Municipalité amie des aînés;*

*QUE la municipalité adopte le plan d'action 2020-2024 de la politique familiale et Municipalité amie des aînés.*

*Adopté unanimement.*

5.6 *CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE « FAMILLES ET AÎNÉS »*

*ATTENDU QUE la municipalité a procédé à la mise à jour de sa Politique Familles et Aînés et a adopté le plan d'action quinquennal 2020-2024 qui lui est associé ;*

*ATTENDU QUE la municipalité souhaite créer et mettre sur pied un comité de suivi du plan d'action, conformément aux exigences du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de la Famille ;*

*ATTENDU QUE ce comité aura notamment comme mandat de suivre et soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre du plan d'action, et ce pendant les cinq années de mise en œuvre du plan d'action ;*

*EN CONSÉQUENCE,*

191217

*IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET*

*APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*



*ET RÉSOLU QUE la municipalité procède à la création et la mise sur pied du comité de suivi du plan d'action 2020-2024 de la Politique Familles et Aînés composé des membres suivants :*

*Gilles Nadeau, représentant des aînés;  
Valérie Roy, représentante des familles;  
Johanne Audet, représentante des organismes communautaires;  
Diane Pouliot, conseillère;  
Diane Bilodeau, conseillère et Responsable de la question de la famille et des aînés (RQFA).*

*Adopté unanimement.*

#### *5.7 HALOCARBURES – DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS (REP)*

*ATTENDU que la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) et son plan d'action ont été établis dans le cadre de l'adoption du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques adopté par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC);*

*ATTENDU qu'en vertu de la PQGMR, le MELCC devait depuis 2014 ajouter à chaque année 2 nouveaux produits couverts par un programme de Responsabilité élargie des producteurs (REP), programme qui vise notamment, à faire prendre en charge par les producteurs d'un bien ou d'un service, la gestion en fin de vie de ces produits;*

*ATTENDU que du point de vue de la lutte aux changements climatiques, il existe un consensus scientifique sur le fait que la solution la plus efficace pour réduire la production de Gaz à effet de serre (GES) est de récupérer proprement les gaz réfrigérants dans les appareils produisant du froid;*

*ATTENDU qu'en ce sens le MELCC a adopté le règlement sur les Halocarbures (Q-2, r. 29) qui encadre la gestion en fin de vie de ces appareils, en obligeant les municipalités qui ramassent ou font ramasser ces appareils à « récupérer ou faire récupérer, au moyen de l'équipement approprié, l'Halocarbure contenu dans le circuit de réfrigération de l'appareil et le confiner dans un contenant conçu à cette fin »;*

*ATTENDU qu'il existe une entreprise au Québec qui permet de récupérer jusqu'à 95 % du poids et des gaz de ces appareils conformément au règlement sur les halocarbures;*

*ATTENDU que les municipalités doivent désormais prendre en charge les coûts de gestion de ce traitement;*

*ATTENDU que ce programme permet également de récupérer des appareils usagés qui ont été inspectés et reconditionnés afin de les revendre et qu'il s'inscrit totalement dans les mesures de réemploi prévues dans la PQGMR, mais aussi dans le PGMR 2016-2020 de la MRC de Bellechasse et que cela génère des retombées positives sur l'économie régionale;*

*ATTENDU que le Conseil de la MRC a adhéré au programme Frigo Responsable tel que proposé par l'entreprise Puresphera.*

191218

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE POULIOT*

*APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN*

*ET RÉSOLU*

*1° Que le Conseil de la MRC de Bellechasse demande au MELCC de mettre en place dans les meilleurs délais un programme de REP visant à couvrir les frais de traitement des appareils réfrigérants en fin de vie contenant des Halocarbures.*

*2° Que cette résolution soit transmise comme suit :*

*M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;*

*Mme Sonia Gagné, présidente-directrice générale de Recyc-Québec;*

*M. Mathieu Rouleau, président du conseil d'administration de l'AOMGMR;*

*M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, préfet de la MRC de Memphrémagog et président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);*

*Me Karine Boies, présidente, Réseau environnement;*

*M. Mathieu Fillion, directeur de l'exploitation chez Puresphera.*

*Adopté unanimement.*

*5.8 PROPOSITION DE RÉALISATION D'UNE ÉTUDE POUR LA STRUCTURE EN LOISIRS.*

191219

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la réalisation d'une étude sur la structure actuelle des loisirs à Saint-Gervais en fonction de la proposition reçue en date du 22 novembre par l'organisme URLS de la Chaudière-Appalaches au coût de 1 125\$ et ce, conformément au calendrier des travaux proposés (échancier);*

*QUE ce mandat soit budgété et réalisé en 2020.*

*Adopté unanimement.*

***6. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS:***

***7. DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :***

8. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL :**

9. **DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT :**

9.1 **DEMANDE D'APPUI À UN PROJET À LA CPTAQ – MARIO VERMETTE  
ET FERME PAUL-AIMÉ VERMETTE & FILS INC.**

*CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation municipale.*

191220

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE POULIOT*

*APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN*

*ET RÉSOLU d'appuyer la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par M. Mario Vermette et Ferme Paul-Aimé Vermette & Fils inc. afin de faire autoriser l'aliénation et lotissement d'une partie du lot 3 197 737 du Cadastre du Québec, circonscription de Bellechasse au moyen de l'acte d'échange et servitudes joint à la présente demande.*

*Adopté unanimement.*

10. **DOSSIER(S) - VARIA, AUTRE**

10.1 **MOTION DE FÉLICITATIONS POUR DIANE BILODEAU**

191221

*IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET*

*APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*ET RÉSOLU QU'une motion de félicitations soit donnée à Mme Diane Bilodeau pour le travail accompli dans le cadre des travaux ayant mené à l'adoption de la mise à jour de la Politique familiale et des aînés et du plan d'action 2020-2024.*

*Adopté unanimement.*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

*Je, soussigné, Josette Dufour, directrice générale et secrétaire-trésorière de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.*

*J'ai signé à Saint-Gervais, ce mardi 3 décembre 2019.*

---

*Josette Dufour;  
Directrice générale & secrétaire-trésorière*

**11. LA LEVÉE DE LA SÉANCE**

191222

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 20H40*

*Adopté unanimement.*

*Je soussigné, mairesse de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;*

*À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):*

---

*Manon Goulet,  
Mairesse*

---

*Josette Dufour, OMA  
Directrice générale & secrétaire-  
trésorière*